

Cycle de veille juridique et stratégique

Dessine-moi la réforme!

Rendez-vous n° 12

Mardi 21 janvier 2020

à la MGEN, Paris de 9h à 17h

NOUVEAU CPF : au-delà de l'appli mobile, une contractualisation inédite !

Le lancement de l'application mobile « Mon compte formation » marque le début d'un marché « *grand public* ». Cet outil de mise en relation entre les usagers et les prestataires repose sur un mode de contractualisation inédit et structurant. Quel impact auront les conditions générales d'utilisation sur les acteurs impliqués dans ce dispositif rénové ? Comment pourraient se traduire de façon opérationnelle les premiers abondements des cofinanceurs ?

Centre Inffo, en lien avec la DGEFP et la Caisse des dépôts et consignations, donne rendez-vous aux prestataires de formation, aux opérateurs CEP, aux entreprises et à tous les cofinanceurs potentiels le 10 décembre 2019 pour un décryptage complet des nouveaux enjeux du compte personnel de formation (CPF).

Contact commercial

Courriel: contact.formation@centre-info.fr

Tél. : 01 55 93 91 83

Dessine-moi la réforme!

Votre cycle de veille juridique et stratégique

Rendez-vous n° 12

Mardi 21 janvier 2020

à la MGEN, Paris de 9h à 17h

NOUVEAU CPF :
au-delà de l'appli mobile, une contractualisation inédite !

Avec notamment la participation de



Franck MOREL,
Cabinet
du Premier ministre



Bruno LUCAS,
DGEFP



Laurent DURAIN,
Caisse des dépôts
et consignations



Gabrielle HOPPÉ,
DGEFP



Stéphane REMY,
DGEFP

Objectifs

- Cerner les enjeux de la réglementation du nouveau compte personnel de formation (CPF)
- Mesurer les impacts des conditions générales d'utilisation (CGU) sur son activité formation
- Mesurer les marges de manœuvre dans la mise en œuvre du CPF coconstruit et les mécanismes d'abondement

Publics cibles

- Toute personne dont l'activité est concernée par la réforme de la formation et particulièrement par le CPF.

Programme

08h30 Accueil

Ouverture

Franck Morel, Conseiller Relations Sociales, Travail, Emploi et Formation Professionnelle
(Cabinet du Premier ministre)

Centre Inffo, en lien avec la DGEFP et la Caisse des dépôts et consignations

Se repérer dans le nouveau marché du CPF

- Fonctionnalités de l'application « Mon compte formation »
- Caractérisation juridique de la « Place de marché »
- Eligibilité et conditions de prise en charge
- Enjeux de la refondation du système de certifications professionnelles
- Scénarii des abondements : correctifs, volontaires ou conventionnels

Intégrer les impacts structurants des conditions générales d'utilisation (CGU)

- Engagements contractuels du prestataire et de l'utilisateur vis-à-vis de la Caisse des dépôts
- Type de sanctions en cas de manquement aux engagements contractuels
- Modalités de paiement et contrôle de service fait
- Exemples de risque de contentieux

Avec la participation de

- **Bruno Lucas**, Délégué Général à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)
- **Laurent Durain**, Directeur de la Formation Professionnelle (Caisse des dépôts et consignations)
- **Gabrielle Hoppé**, Directrice de projet CPF (DGEFP)
- **Stéphane Rémy**, Sous-directeur des politiques de formation et du contrôle (DGEFP)
- **Fouzi Fethi**, **Valérie Michelet** et **Jean-Philippe Cépède**, Centre Inffo

Table ronde

**Marché « grand public » :
quel modèle économique pour les organismes de formation ?**

Intervenants : Représentants d'organismes de formation et de cofinanceurs potentiels du CPF

17h00 Fin des travaux

